

Objectifs

- Favoriser une amélioration dans la prise en charge des personnes handicapées, que ce soit à domicile ou en institution
- Apprendre à identifier les éléments et mécanismes constituant la maltraitance
- Elaborer une démarche professionnelle de promotion de la bientraitance en accord avec les priorités du plan « Bientraitance » de mars 2007

Public visé

- Aide à domicile, auxiliaires de vie scolaire, agents sociaux, soignants, auxiliaires de soins, personnels des services généraux des établissements, etc.

Pré-requis

- Aucun

Effectif

- 12 stagiaires maximum

Durée

- 14 heures, 2 jours

Type de Formation

- Inter ou intra-entreprise
- Formation continue en présentiel

Déroulement de l'action de formation

- Définition de la maltraitance sous toutes ses formes
- Les troubles du comportement liés aux pathologies
- Réfléchir sur les phénomènes d'agressivité et de violence : la sienne, celle des autres, etc.
- Les aspects juridiques et légaux. La Charte des Droits et libertés, la Charte des Personnes Handicapées, etc.
- Analyse des pratiques : Repérage et décryptage de situations de vécu professionnel quotidien
- Evaluer ses propres pratiques
- Analyse des facteurs déclenchant des situations particulières
- Mettre en place des conduites à tenir vers la bientraitance
- Quels outils, quelles pratiques, quelles relations installer (avec l'environnement familial, avec les proches, etc...)
- Entraînement à de nouvelles attitudes et à de nouveaux comportements
- Exercices de mises en situation, analyse et simulations
- La prévention de la maltraitance
- Apprendre à gérer le stress professionnel
- Faire tomber les barrières et les préjugés concernant le handicap

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre

- **Outils pédagogiques** : Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et d'expérimentation des techniques par la mise en situation des participants
- **Remis aux participants** : Supports de cours et documentation technique
- **Animation** : Ergothérapeutes-formateurs spécialisés dans le domaine du handicap et de la prise en charge des personnes à mobilité réduite

Moyens permettant le suivi de l'exécution, l'appréciation des résultats

- **Suivi de l'exécution** : Feuilles de présences signées des stagiaires et du formateur, par demi-journée de formation puis délivrance d'une attestation de fin de formation
- **Procédure d'évaluation des acquis** : Questionnaire d'évaluation de chacun des modules (Questions- Réponses)
- **Appréciation de la satisfaction et de la qualité** : Questionnaire d'évaluation de satisfaction donnant lieu à un bilan de formation transmis au client

Organisation de la formation

- **Dates et tarifs** : Sur demande au 04 93 710 761 ou 06 17 80 06 63, par e-mail : contact@etres.fr
- **Lieu** : En centre (Nice/Thiais) ou sur site client (ou autre option - France entière)